

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 7

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182233>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Oh ! tu m'as fait oublier l'univers, et, dans ma félicité inespérée, j'ai oublié mon amie !

Et tous deux se hâtèrent vers la demeure de Léonie.

Après avoir examiné le pied de Léonie, le docteur constata une forte foulure.

— Il vous faudra longtemps, dit-il à la malade, avant de pouvoir marcher ; il vous restera même une certaine faiblesse qui vous rendra la danse impossible. Et maintenant que l'appareil est posé, ajouta-t-il en s'adressant à Lisbeth, nous allons vers ta mère lui demander sa bénédiction.

Léonie, les regardant avec étonnement, s'écria :

— Qu'entends-je ? vous vous tutoyez et vous parlez de bénédiction ?

— Oui, chère Léonie, dit Lisbeth, nos coeurs se sont rencontrés.

— Je suis charmée de ton bonheur, lui répondit son amie ; il est bien mérité.

Lorsque les futurs époux furent sortis, la malade pleura longtemps et amèrement.

— Quelle différence ! dit-elle, entre le docteur jeune, aimable, estimé... et Milo ! qui n'a su que jurer comme un lansquenet, parce que j'ai eu le malheur de me fouler le pied. Quel motif pouvait donc le pousser à tant de brusquerie, et à un départ si précipité ? Quelle bassesse de caractère ! emporter ma parure, en garantie que j'irais le rejoindre ! S'il a pu me tromper avec des pierres fausses, ne peut-il pas m'avoir trompée encore à bien d'autres égards ?

— Le maître machiniste du théâtre désire vous parler, dit la garde-malade entr'ouvrant la porte, et le personnage annoncé entra sans attendre la réponse.

Quand la garde-malade se fut retirée, il s'approcha de Léonie et lui dit :

— Je vous ai toujours porté et vous porte encore le plus vif intérêt, bien que vous ayez quitté votre emploi au théâtre. Or, aujourd'hui, il m'est tombé entre les mains un journal, portant un mandat d'arrêt et la photographie du coupable. Ce coupable est votre fiancé, qui, il y a plus d'un an, a quitté Genève après avoir commis un vol considérable. Voici son portrait.

Après l'avoir considéré attentivement, Léonie s'écria :

— Dieu du ciel ! à quel terrible malheur j'ai échappé en me foulant le pied ! En voyageant avec lui en wagon, je marchais au devant d'un terrible avenir. Maintenant me voilà libre de tout lien. L'avenir seul me donne de l'inquiétude, puisque, même le voulant, je ne pourrai plus rentrer dans le corps du ballet.

— Ce n'est pas un malheur ! je pense même que c'est, au contraire, un bonheur, dit Werner. Voyez-vous, mademoiselle, quand on dit d'une jeune personne qu'elle est danseuse, on hausse les épaules, car ce titre n'est pas une recommandation. Ceux qui ont le pied léger ont aussi le cœur léger. Je l'ai moi-même observé maintes fois dans notre corps de ballet.

Cette conversation fut interrompue par l'arrivée de deux employés de police, qui venaient faire une enquête sur les relations qui avaient existé entre Léonie et Milo. Elle raconta fidèlement tout ce qu'elle savait et livra 300 thalers dont le fugitif lui avait fait présent.

— Maintenant, j'ai secoué jusqu'au dernier grain de poussière de mes souliers, dit Léonie en souriant. Comment gagnerai-je ma vie à l'avenir ? Ma foi, si tous les moyens m'échappent, je me ferai dompteuse de lions et de tigres, à l'exemple d'Alvine.

— Aussi longtemps que je vivrai, cela n'arrivera pas, dit Werner, dont les yeux prirent une expression si tendre que Léonie rougit et baissa les siens.

Milo fut arrêté et condamné à plusieurs années de détention.

Cinq semaines plus tard, on bénit, à l'autel, le mariage du docteur Baumann avec Lisbeth ; puis celui d'Henri Mai, inspecteur des télégraphes, avec Alvine, et enfin celui de Werner, maître machiniste au théâtre de la cour, avec Léonie, qui boitait encore un peu. Elle épousait un homme jeune, beau,

et qui, depuis longtemps, l'adorait sans rien dire. Les témoins de la noce furent madame Wilkomm, Féodor et Werner, ramené à de bons sentiments.

FIN

Casino-Théâtre. — La représentation de jeudi dernier peut certainement compter au nombre des plus goûtables. La *Belle Affaire*, charmante comédie de Cadol, peint avec une grande fidélité quelques situations des mœurs actuelles ; l'action, très bien menée et soutenue, est émaillée d'incidents d'un bon comique et étincelle de traits d'esprit. Nos meilleurs artistes ont trouvé dans l'interprétation de cette œuvre les vrais caractères de leurs emplois respectifs. Mme Olivier était si bien dans son rôle, que jamais nous ne l'avons vue apporter sur la scène plus de naturel, plus de verve dans son jeu et dans sa diction ; aussi peut-elle revendiquer les honneurs de la soirée.

La représentation de mardi paraît avoir laissé une moins bonne impression, quoique Mme Vaslin y ait fait valoir tout l'attractif de son talent. Il est bon d'avoir de ces rares déceptions, qui ne font que mieux apprécier la bonne comédie, et nous donnent un échantillon des pièces du *Palais-Royal* et des *Variétés*, qui font souvent courir tout Paris.

Au moment de mettre sous presse, il nous arrive une nouvelle qui ne sera pas sans intérêt pour les personnes qui suivent les controverses théologiques. La librairie Blanc, Imer et Lebet met en vente une brochure¹, d'un professeur de la Faculté libre, dédié à *Messieurs les honorables membres du Synode de l'Eglise nationale*, pour les féliciter vivement d'avoir, en novembre dernier, donné raison à la majorité des professeurs de la Faculté.

Cet opuscule contient, outre une longue préface à l'adresse du Synode, un discours prononcé à la réunion de la Société pastorale suisse, et, en appendice, divers articles publiés dans les journaux. Nous n'avons pas eu le temps d'examiner si le contenu répond à la nouveauté et au piquant du titre et de la lettre-préface servant de dédicace.

'L'Orthodoxie et le libéralisme, au point de vue de la théologie indépendante, par J. F. ASTIÉ.'

La livraison de février de la *BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE*, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : I. Impressions d'une jeune patriote sur la Révolution française, extraits d'une correspondance contemporaine, 1792 à 1793, par M. *Jules Chavannes*. — II. Poisons et contre-poisons. — I. Les poisons, par M. *Jules Picard*. — III. Le Râmsneh, Scènes de la vie hindoue. Nouvelle, par M. *Auguste Glardon*. (Deuxième partie.) — IV. La politique et la religion en Allemagne, par M. *Edouard Tallichet*. (Deuxième partie.) — V. Chronique littéraire de Paris. — VI. Chronique d'Allemagne.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

Nous croyons devoir rappeler à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre poste de 20 cent.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

GLOSSEZ LA PAGE. — Lausanne. — Imp. Howard-Delisle.